

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS**

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 24 novembre 2022
Convocation du : 18 novembre 2022
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 26

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le vingt quatre novembre à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Bernard HAESBROECK, Maire.

PRESENTS : Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, Céline LEROUX, Laurent DERONNE, Hugues QUESTE, Martine COBBAERT, Jean-Louis MERTEN, Martine DUBREU, Dominique BAILLEUL, Rut LERNER-BERTRAND, Véronique NAEYE, Carole CASIER, Grégory PICKEU, Valérie PRINGUEZ, Lahcem AIT EL HAJ, Thomas BLACTOT, Alexis DEBUISSON, Philémon BRUNET, Jean-Jacques DERUYTER, Hans LANDLER, Caroline BAURANCE, Michel PLOUY, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : Catherine DE PARIS, Philippe CATTOIRE, Pierre VANNESTE, Sophie TANGHE, Cristiane DELESTREZ, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Désiré BAILLON, Mylène MERAD ont délégué respectivement pour les représenter Bernard HAESBROECK, Hugues QUESTE, Sylvie GUSTIN, Grégory PICKEU, Rut LERNER-BERTRAND, Laurent DERONNE, Michel PLOUY, Céline LEROUX conformément à l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENT: Nicolas HOURDRY

SECRETAIRE DE SEANCE : Grégory PICKEU

DE22.164

ADMINISTRATION MUNICIPALE
ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE, EMPLOI, DEVELOPPEMENT DES SOLIDARITES
MODIFICATION

Autorisation - Approbation

380

Par délibération n° DE20.045 du 13 juillet 2020, le Conseil Municipal a décidé la création de sept commissions permanentes.

Par délibération n° DE21.126 du 10 décembre 2021, Hugues QUESTE, Martine COBBAERT, Jean-Louis MERTEN, Thomas BLACTOT, Lahcem AIT EL HAJ, Carole CASIER, Sophie TANGHE, Jean-Jacques DERUYTER, Bruno VANGAEVEREN, Catherine HALOS ont été désignés membres de la Commission Développement Economique, Emploi, Développement des Solidarités.

benjamin
Madame Catherine HALOS ayant démissionné de ses fonctions au sein du Conseil Municipal, il y a lieu de revoir la composition de la Commission Développement Economique, Emploi, Développement des Solidarités.

L'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que l'élection des membres des commissions a lieu au scrutin secret. Comme l'indique le paragraphe 2 de ce même article, le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au vote à bulletin secret mais à main levée.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'utiliser cette possibilité.

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

Il est demandé aux Présidents de Groupe de proposer leurs candidats.

Candidatures :

Liste Aimer Armentières et Agir pour l'Humain : Hugues QUESTE, Martine COBBAERT, Jean-Louis MERTEN, Thomas BLACTOT, Lahcem AIT EL HAJ, Carole CASIER, Sophie TANGHE

Liste Armentières avec Fidélité et Bon Sens : Jean-Jacques DERUYTER, Bruno VANGAEVEREN

Liste Armentières en Tête ! : Benjamin TISON-BEERNAERT

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

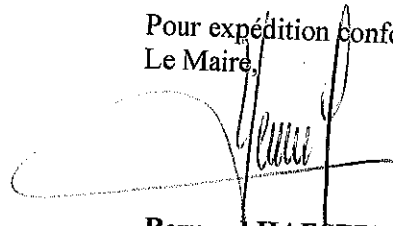
Par conséquent, sont désignés membres de la Commission Développement Economique, Emploi, Développement des Solidarités : Hugues QUESTE, Martine COBBAERT, Jean-Louis MERTEN, Thomas BLACTOT, Lahcem AIT EL HAJ, Carole CASIER, Sophie TANGHE, Jean-Jacques DERUYTER, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNART.

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,



Grégory PICKEU
Conseiller Municipal
Secrétaire de Séance

Pour expédition conforme,
Le Maire,



Bernard HAESBROECK
Vice-Président de la Métropole
Européenne de Lille